



Le 5 mars 2021

PL/FB/21/978

Education Nationale
Monsieur Jean-Michel Blanquer
Ministre
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

Monsieur le Ministre,

Le collège Guy Môquet situé dans le quartier du Luth connaît une excellente réputation de par le travail réalisé par les équipes enseignantes engagées dans cet établissement au fil des années et plus particulièrement dans le cadre de l'éducation prioritaire. Le collège Guy Môquet est en REP+. Il bénéficie également de la démarche de « Cité Educatrice » pour inventer des cohérences dans les objectifs et dans la conduite des actions éducatives.

Aujourd'hui, la baisse des moyens devient une problématique qui interpelle élus et enseignants. Nous constatons une baisse de la DHG dans cet établissement (70 heures en moins depuis 2 ans). Pourtant, les effectifs prévisionnels sont en hausse (+ 27 élèves cette année), en raison de la livraison des logements dans le quartier du Luth ces dernières années.

Avec une DHG en baisse continue, plusieurs dispositifs mis en place vont donc disparaître ou être fragilisés, niant les besoins spécifiques de populations repérées comme massivement éloignées de la culture scolaire et comme cibles prioritaires des politiques publiques de rattrapage de l'Education Nationale et de la politique de la ville : dispositif de prévention du décrochage scolaire, options sportives (Foot Féminin et Volley-ball), section bilangue anglais-allemand, accompagnement des parents non-francophones, accompagnement personnalisé des élèves pour la remédiation des compétences du socle). Actuellement, les actions et animations pédagogiques qui développent des compétences scientifiques au collège Guy Môquet sont au point mort. Or, elles sont essentielles pour préparer les élèves à leur entrée au lycée Galilée, qualifié de lycée des sciences.

Le manque d'heures rend également difficile le travail des équipes enseignantes dans toutes les initiatives éducatives municipales menées en partenariat avec les équipes éducatives du collège et avec les associations de terrain (Association du Club du Luth sur l'accompagnement au travail personnel de l'élève, La licorne sur

l'accompagnement artistique et thérapeutique à la réussite scolaire et bien-être personnel de l'enfant, développement de la cité éducative, Projet de Réussite Educative, Espace Santé Jeunes, structures municipales artistiques comme le Conservatoire Edgar Varese ou l'école des Beaux-arts Manet).

Comment travailler efficacement une cohérence des actions éducatives dans un territoire prioritaire si l'Education nationale n'en a pas les moyens ? Si nous souhaitons que l'Education reste un levier d'émancipation républicaine et citoyenne, tant individuelle que collective qui est incontournable dans nos territoires, il faut préserver les moyens.

Nous demandons donc que la DHG du collège Guy Môquet soit réétudiée à l'aulne des éléments fournis afin d'apporter les meilleures conditions éducatives et pédagogiques des élèves gennevillois de cet établissement.

En espérant que vous serez sensible à cette requête,

Nous vous prions de recevoir, Madame la Rectrice, l'expression de notre plus haute considération.

Elsa Faucillon
Députée des Hauts-de-Seine



Patrice LECLERC
Maire

